



**SOCIETE IMMOBILIERE PICARDE
ENTREPRISE SOCIALE POUR L'HABITAT
13 Place d'Aguesseau - B.P. 0511
80005 AMIENS cédex 1**

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Mode de Consultation : Procédure adaptée de mise en concurrence pour marché privé à passer avec entreprise **séparée**

Objet du marché : Réhabilitation du Clos Couvert de la Résidence 146 Boulevard de Dury à AMIENS

Décomposition des lots :

- 1 BARDAGE - COUVERTURE
- 2 RAVALEMENT - PEINTURE
- 3 AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURES

L'offre de chaque entreprise consultée devra porter sur l'ensemble des travaux.

Délai d'exécution des travaux : les travaux seront exécutés dans un délai de **7 mois** (y compris préparation du chantier, intempéries et congés payés).

Pièces à joindre impérativement à l'offre : Les candidats produiront les renseignements et documents énoncés dans le règlement de consultation en référence aux articles 17 et 18 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005.

Lieu où seront retirés les dossiers :

- Les dossiers sont à retirer chez PHOTOTECHNIC, 1bis rue de la Vallée, BP 43 à AMIENS (80017) - Tél : 03.22.71.19.50, contre un chèque libellé à l'ordre de PHOTOTECHNIC, non restitué, à partir du Mercredi 27 Octobre 2010
- Les dossiers peuvent également être téléchargés sur le site « SIPIMMO » Rubrique professionnel Appel d'offres en cours à compter de la même date

Présentation des offres : Les offres seront présentées sous double enveloppe, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de Consultation et devront parvenir à la SIP - A l'attention de Christine MAZUR - 13 place d'Aguesseau, BP 511 à AMIENS (80005 Cedex 1) - en courrier recommandé avec accusé de réception ou être déposées à la même adresse contre décharge.

Les enveloppes devront porter la mention : « OFFRE POUR LA REHABILITATION DU CLOS COUVERT DE LA RESIDENCE 146 BOULEVARD DE DURY A AMIENS- NE PAS OUVRIR »

Date limite de remise des offres : Lundi 15 Novembre 2010, à 16 heures, délai de rigueur.

Critères de jugement des offres : a) Prix des prestations : 60 % de la note soit noté sur 12 pts
b) Mémoire technique : 40 % de la note soit noté sur 8 pts

La note générale de chaque candidat sera égale à la somme des points obtenus soit 20 points.
(cf : selon les critères d'attribution rappelé au RPC)

Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre : 90 jours

Renseignements techniques : ETIC, Monsieur PARADIS - Maître d'Oeuvre, ☎ 03.22.91.74.26
SIP – Monsieur Mathieu CARRE, ☎ 03.22.80.40.61

Le 25 Octobre 2010
Le Président,
Bernard CHATAIN